

GAZ À EFFET DE SERRE

Du biocarburant pour la Ville

Dès le 1er septembre 2005, les citernes qui fournissent du carburant au tiers des véhicules de l'administration communale seront approvisionnées en biocarburant.

Le mélange proposé par Alcosuisse, composé de 5% de bioéthanol produit avec des déchets agricoles, diminuera la consommation d'essence des véhicules concernés de 1% et réduira les émissions de CO₂ de 3,5%. Cette action contribuera à atteindre les objectifs du protocole de Kyoto. Poursuivant ses objectifs en matière de développement durable, la Municipalité a décidé d'approvisionner, dès le 1er septembre 2005, la citerne d'essence des Services Industriels avec du biocarburant.

Valorisation

La quantité d'essence fournie chaque année à la citerne du magasin général des services industriels lausannois est de 180'000 litres, ce qui représente environ le tiers de la consommation des véhicules de l'administration communale. Le choix s'est porté sur un carburant proposé par Alcosuisse, le centre de profit de la régie fédérale des alcools. L'essence est composée de 5% de bioéthanol mélangé à de l'essence 95 octane (normale sans plomb). Son utilisation se

caractérise par une diminution de la consommation de carburant de 1% et par une réduction des émissions de CO₂ de 3,5%. Produit depuis le début de l'année 2005 dans le canton de Soleure, ce premier bioéthanol indigène permet en outre de valoriser les surproductions et déchets agricoles.

Faibles coûts

Par cette action, la Ville de Lausanne veut contribuer de manière significative à atteindre les objectifs du protocole de Kyoto que la Suisse a ratifié. Alors que la production d'électricité du pays, essentiellement d'origine hydraulique ou nucléaire, ne produit pas de gaz à effet de serre, le secteur des transports possède un énorme potentiel d'amélioration. Le recours au bioéthanol s'avère en effet un excellent moyen pour diminuer les émissions de CO₂ et réduire les effets négatifs de ce gaz polluant sur l'environnement et la santé.

Au niveau financier, l'approvisionnement en biocarburant impliquera un surcoût de 4 à 5 centimes par litre, soit environ 9'000 francs par an. La préparation des citernes, et notamment une vidange complète pour éliminer l'eau qui s'y trouve, coûtera 8'000 francs. Les véhicules ne devront subir quant à eux aucune modification.

LC/B/Comm.





Les carburants alternatifs n'empêchent pas les meilleures performances.

www.grennergy.ch